

" Lille, une métropole transfrontalière "

Face aux mégapoles proches, Lille, pour exister, doit rayonner sur plus d'un million d'habitants présents dans son bassin d'origine. Avec ses voisins belges et le Pas de Calais, apparaît une agglomération de 3 millions d'habitants répartis sur 6000 km². Cette proximité historique conduit à une métropole transfrontalière.

L'industrialisation forte (1^{ère} moitié du XIX^{ème} siècle) a favorisé une tendance au repli sur elle-même, le déclin de cette époque a entraîné une cassure économique et sociale, et généré une population pauvre. L'arrivée du TGV Nord et la construction du tunnel sous la manche sont synonymes d'ouverture et de développement avec 4 000 hectares à requalifier.

Le schéma directeur de développement de la métropole définit 2 axes prioritaires :

- **Volonté de contenir l'urbanisation** (extension des villes existantes) et création de pôles d'excellence (5) :
 - ⇒ Eurailille : opération tertiaire d'envergure au cœur de la ville
 - ⇒ Eurasanté : industrie et services liés à la santé - Lille Loos -
 - ⇒ Euratechnologie : technologie de l'information et de la communication - Rives de la Haute Deule
 - ⇒ Parc scientifique de Villeneuve d'Ascq
 - ⇒ Site de l'Union à Roubaix autour du textile et de l'image
- **Utilisation forte des transports en commun** (seulement 7% de la population les utilisent !) avec l'amélioration du métro, développement du Tram Train et l'enjeu routier pour contourner la métropole.

L'aménagement de 10 000 hectares de parc périurbain dont le parc de la Deule améliore la qualité paysagère et la qualité de vie. L'impact de "Lille 2004", capitale européenne de la culture a permis la transformation d'espaces publics et contribué à construire l'image d'une grande métropole.

EURAILLIE, définie de "turbine tertiaire" par Pierre Mauroy, est le grand projet fédérateur de la métropolisation. Sa forme architecturale est une mise en scène du monde de demain, cœur d'une métropole virtuelle de 100 millions d'habitants.

Cet espace tertiaire attire les investisseurs étrangers et hisse, Lille Métropole, avec 20 000m² de bureaux construits par an, au 3^{ème} rang du marché français.

L'audace architecturale est à souligner dans cette métropole qui, pour ses équipements, fait appel à de grands architectes tout en donnant leur première chance à de jeunes talents.

L'ANAH, en partenariat avec la communauté urbaine, contribue à équilibrer la ville avec un programme général contre l'insalubrité et un programme socio-thématique.

Le processus du district franco-belge est engagé et demande du temps : chaque commune doit garder sa personnalité et le défi est de faire fonctionner un territoire en réseau.

L'évolution de Lille nécessite une image valorisante, attirante et qualitative, soit :

- **une réhabilitation qualitative de l'espace public**, pour "gommer" le passé gris
- **une métropolisation plus dense**, mieux équilibrée, pour améliorer son paysage, faciliter les déplacements
- **une construction européenne dynamique**.

INTERVENANTS

- Alain CACHEUX, Adjoint au maire de Lille, chargé de l'Urbanisme et de l'Habitat
- Xavier BOUFFART, Président de la Maison de l'Architecture et de la Ville
- Michel MAZAINGUE, Délégué local de l'ANAH du Nord
- Nathan STARKMAN, Directeur Général de l'Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole
- Jean-Louis SUBILEAU, Directeur Général Délégué SAEM Eurailille
- Jef VAN STAYEN, Directeur COPIT-GPCI



Débat de synthèse - 4 juillet 2006
Siège des AGF - Paris

En présence de

- Christian BRUNNER, Directeur de l'Agence d'Urbanisme de l'Agglomération Marseillaise
- Jean-Yves CHAPUIS, Vice-Président de Rennes-Métropole, Chargé des formes urbaines
- Alain MAUGARD, Président du CSTB
- Gérard RONGEOT, Directeur Général de l'Agence de Développement et d'Urbanisme de l'Aire Urbaine Nancéenne (ADUAN)
- Jean-Louis SUBILEAU, Directeur Général Délégué SAEM EURAILLIE

L'EXPO DE LA DÉCENNIE

SYNTHÈSE DES DÉBATS

Mardi 4 Juillet 2006



De mars à juin, l'EXPO de la décennie a parcouru 5 capitales régionales : **Marseille, Rennes, Lyon, Nancy, Lille**, organisé des débats dans chaque ville visitée et vous fait partager, aujourd'hui, ses réflexions.

Les villes se transforment et deviennent métropoles ! Leur espace s'agrandit - on parle de ville-territoire - et leurs zones d'influence s'élargissent. La ville métropole est largement tournée vers ses habitants. La qualité de l'espace public, du paysage sont des notions essentielles pour attirer et fidéliser les citoyens au même titre que l'habitat, les équipements et la fluidité des déplacements.

C'est l'avènement de l'ère de la concurrence et de la compétitivité à l'échelle régionale, européenne voire internationale. Les aménageurs pensent développement économique et qualité de vie. Pour exister, être attractif un espace urbain doit rayonner sur un bassin d'une population de 1 à 3 millions d'habitants. De nouvelles alliances émergent entre villes de proximité, leurs vieilles querelles oubliées. Hors des frontières, un nouveau type de coopération apparaît : les districts transfrontaliers.

Les villes métropoles construisent leur image :

- la créativité architecturale participe de cette démarche culturelle
- le patrimoine architectural et/ou environnemental est valorisé
- la vie citadine est ponctuée d'événements à forte notoriété...

Pour se développer, les villes privilégient leur centre-ville, les pôles de compétences, tout en étant attentives à la mobilité des biens et des personnes : les circulations douces s'installent dans les quartiers résidentiels ou de centres historiques et les transports en commun revêtent des nouvelles formes : tgv, tram, tram-train...

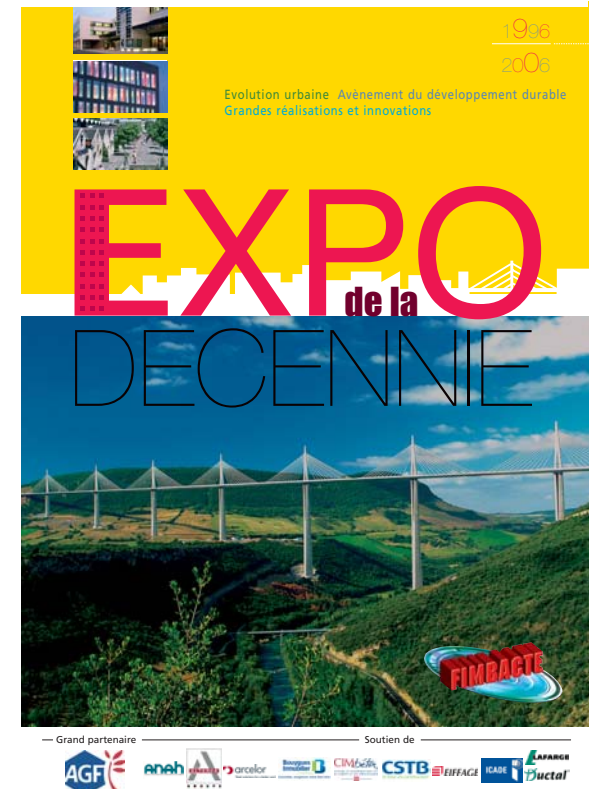
Avec un territoire national situé au 3^{ème} rang des pays européens préférés des investisseurs (forum des investisseurs - La Baule, juin 2006), une situation géographique stratégique au cœur de l'Europe, une qualité de vie que beaucoup nous envie, des infrastructures performantes, une main d'œuvre qualifiée reconnue, nos espaces urbains se développent et deviennent les nouveaux espaces de vie de la majorité de nos concitoyens : 75% vivent en villes, actuellement, et cette tendance ne cesse de croître !

Une nouvelle décennie riche en projets, innovations et réalisations se dessine. Professionnels et acteurs du cadre de vie, les partenaires de l'EXPO de la décennie répondent déjà présents à ce nouveau défi !

Merci à tous !

Hedwige de PENFENTENYO
Directeur-Fondateur de FIMBACTE

Exposition itinérante présidée par Alain MAUGARD, Président du CSTB et sous le patronage du Ministère de la Culture et de la Communication



CALENDRIER

- 3 octobre 2005**
Inauguration de l'EXPO de la décennie au Press Club de France - Paris 8^e
- 10 octobre 2005**
Présentation Salons du Sénat - Paris 6^e
- 7 mars 2006**
débat "Marseille : Evolution urbaine et projets emblématiques"
- 23 mars 2006**
débat "Rennes, une jeune métropole en développement"
- 4 mai 2006**
conférence à Lyon " Le Viaduc de Millau : le pont de tous les exploits " en présence de Jacques GODFRAIN, Ancien Ministre, Député - Maire de Millau
- 16 mai 2006**
débat " Lyon : une métropole européenne prometteuse "
- 8 juin 2006**
débat "Nancy, une métropole en mouvement"
- 22 juin 2006**
débat " Lille, une métropole transfrontalière "
- 4 juillet 2006**
débat de synthèse "Evolution urbaine : bilan et perspectives " au siège des AGF - Paris 2^e

MERCI...

...à Alain MAUGARD, Président du CSTB, Président de l'EXPO de la décennie

...à Jacques GODFRAIN, Ancien Ministre, Député - Maire de Millau, Président du festival FIMBACTE

...à nos partenaires

AGF - ANAH - Altarea - Arcelor - Bouygues Immobilier - CIMBéton - CSTB - Eiffage Construction - Icade - Lafarge Ductal - Le Grand Lyon

...pour leur accueil

La Maison de l'Architecture et de la Ville de Marseille - Le Centre d'Information sur l'Urbanisme de Rennes - Le CAUE du Rhône - La Communauté Urbaine de Lyon - La Ville de Nancy - La Maison de l'Architecture et de la Ville de Lille

...pour leurs informations

Alstom Transport SA - ARTE Charpentier et Associés - Bordeaux Métropole Aménagement - EDF - EFIDIS - SNCF - SYNTEC Ingénierie - Ville de Rennes

Grand partenaire



Soutien de

“Marseille : Evolution urbaine et projets emblématiques”

Depuis 10 ans, l'image de Marseille change. La grande agglomération marseillaise à vision métropolitaine se construit !

Après avoir connu une croissance urbaine de 50% de sa population dans les années 60, avec pour corollaire de posséder sur son territoire communal, son territoire de banlieue, la ville a vécu une décroissance démographique forte à l'encontre des plans d'urbanisme du XX^e siècle qui escomptaient 2 millions d'habitants en l'an 2000 !

Depuis 95, l'objectif est de rendre à Marseille sa place de grande métropole régionale et de resituer la ville dans le contexte international, une grande partie appuyée sur le projet Euroméditerranée qui attire les investisseurs privés français et internationaux.

Trois objectifs : une ville qui fonctionne mieux, qui se développe plus et une ville qui rayonne davantage en travaillant sur deux logiques, une logique par territoire et une logique par thème :

- Objectif 1 : **créer un environnement favorable** au développement économique, à croiser avec une logique territoriale
- Objectif 2 : **faire venir ou revenir des habitants dans la ville**, pour atteindre, à nouveau, 800 000 habitants. Sans population et sans entreprise, une ville n'a pas de moyens pour se développer.
- Objectif 3 : **maîtriser la croissance urbaine** par une conception environnementale du développement, avec la réalisation, par exemple, du parc du XXVI^e centenaire.

Enfin, **favoriser la renaissance du centre ville**, il n'y a pas de grande ville sans un centre ville attractif, or le centre ville de Marseille était devenu un territoire défavorisé, dévalorisé.

L'évolution de Marseille est générée par un traitement par territoire :

- 1. **le centre ville** : restauration immobilière du centre ville (quartier

- du panier, rue de la République), réaliser de grands équipements et requalification autour de l'arrivée du tramway
- 2. **le secteur sud** conforté dans sa vocation résidentielle
- 3. **le secteur est**, équilibré et valorisé avec 450 logements sur des terrains en friche (CAPEST), pôle de loisirs et équipements commerciaux sur 25000m²
- 4. **le secteur nord** développé et diversifié : activité économique, habitation mais aussi des activités liées à la notion de technopole, comme l'implantation d'universités, d'écoles d'ingénieurs...

En 10 ans, **5000 emplois nets ont été créés par Euroméditerranée** qui produit des locaux destinés à accueillir du tertiaire supérieur.

Suite au rapprochement avec Aubagne et Aix en Provence **une grande métropole est en train de naître**. Assurer la mobilité de la population, accroître la production de logements, créer des emplois, favoriser les espaces publics de qualité restent les priorités de la décennie à venir.

INTERVENANTS

- Claude VALLETTE, Adjoint au Maire de Marseille, Délégué à l'Urbanisme et à l'Aménagement
- Charles BOUMENDIL, Directeur Général Marseille Aménagement
- Michel COUARTOU, Directeur de Rédaction l'Urbain
- Jean-Paul DALLAPORTA, Directeur de l'Action Territoriale ANAH
- Franck GEILING, Directeur Architecte Urbaniste Euroméditerranée
- André JOLLIVET, Président du Conseil Régional de l'Ordre des Architectes de la Région PACA

“Lyon : une métropole européenne prometteuse”

Dans la compétitivité qui existe entre les métropoles, Lyon affiche de nombreux atouts : site exceptionnel (500 hectares classés au patrimoine de l'UNESCO), services de qualité, croissance de sa population (+ 30 000 hab. ces dernières années). La métropole lyonnaise attire les investissements.

Sa vocation métropolitaine oblige à raisonner sur un territoire plus large, à travailler en complémentarité avec St Etienne, Grenoble...

L'évolution urbaine de la métropole s'attache à atténuer certains dysfonctionnements :

- **une disparité entre l'Est et l'Ouest**, en :
 - ⇒ désenclavant par des implantations d'infrastructures de transports collectifs lourdes
 - ⇒ accélérant les grands projets de ville, les requalifications du bâtis à l'Est et faire revenir des investisseurs privés
 - ⇒ traitant les territoires donc des projets de plusieurs dizaines d'hectares
 - ⇒ faisant plus de logements sociaux à l'Ouest.
- **un problème d'étalement urbain**.

En 30 ans, la surface urbanisée a été multipliée par trois alors que la population n'a cru que de 60%. Ce qui génère plus de nuisance, des problèmes d'énergie, de développement de la mobilité.

La politique adoptée protège les zones périurbaines : restreindre la constructibilité, protéger les zones naturelles d'intérêt paysager, les zones maraichères péri-urbaines, prévention des inondations, prévention de la qualité de l'air...

Avec une libération du foncier, une volonté de mixité sociale, la métropole de Lyon se transforme en impulsant plusieurs grands projets urbains sur différents quartiers :

- **Carré de Soie** : 500 hectares à l'Est, pour requalifier les communes qui ont perdu leurs habitants. Des infrastructures sont créées, des friches industrielles investies, les bâtiments existants se densifient petit à petit, en privilégiant l'ouverture de l'espace sur les aménagements paysagers.

- **Gerland** : territoire au centre de la ville, lié au développement industriel de Lyon, crée des liens avec des espaces proches. Son aménagement intègre 4 axes : implanter des activités économiques, de la formation et de la recherche - travailler sur la nature dans la ville - favoriser les déplacements - travailler sur les services de proximité.

- **Lyon Confluence** : entre la Saône et le Rhône, 150 hectares au cœur de Lyon qui contribuent à décroquer les territoires du Sud, créer un axe Est/Sud. C'est un aménagement accompagné : entre investissement local, public et privé (selon la répartition :1€/3.5€/6.5€).

L'avenir de Lyon s'inscrit dans une métropole diverse, enrichie par une croissance forte de sa population.

Sa situation de passage (vallée du Rhône) implique une réflexion sur le tracé de l'autoroute et la place de l'automobile qui peuvent conduire à une asphyxie de l'agglomération.

INTERVENANTS

- Gilles BUNA, Vice-Président du Grand Lyon, chargé de l'urbanisme appliqué et opérationnel, des projets urbains et des grands projets d'équipement
- Bruno DUMETIER, PDG de l'agence AABD, Urbaniste en Chef du Carré de Soie
- Jean-Pierre GALLET, Directeur Général de la SEM Lyon Confluence
- Anne RINGLET, Directrice des opérations Mission Gerland - Grand Lyon



“Rennes, une jeune métropole en développement”

Rennes se structure avec cohérence. Depuis 10 ans, le développement du transport en commun et le Val ont permis d'avoir une ville centre historique bien reliée à différents pôles plus modernes. La ville devient un véritable lieu de vie, avec un vrai souci de l'espace public, de la place du piéton.

Rennes vit, aujourd'hui, **une période de prospérité**. Rennes bénéficie de l'impulsion régionale : depuis 1990, 58% des gens qui viennent en Bretagne sont originaires d'autres régions, plutôt des actifs des catégories supérieures ou intermédiaires, en général jeunes.

Aujourd'hui, l'Etat régulateur n'existe plus, les collectivités territoriales ont du prendre le relais : **les villes sont en concurrence européenne et régionale**.

Le cadre du projet urbain (1990) basé sur l'idée de renouvellement humain, c'est-à-dire de contenir le développement de la ville à la Rocade a permis de développer la croissance de la population dans la ville et dans ses alentours : **200 habitants de plus à Rennes**, signifie **1000 de plus dans l'agglomération**. Les emplois affluent, entre 1999 et 2004, **25 000 emplois nouveaux ont été créés**.

On peut dire que l'on est passé de la ville constituée à la ville archipel, sans dichotomie rural/urbain grâce à la mobilité, **la ville devient multipolaire**.

Aujourd'hui il faut travailler sur une agglomération au niveau des transports, de l'économie...

Par ailleurs, la mise en place du PLU a permis de passer de la notion de coefficient d'occupation des sols à la notion de gabarit urbain ; on commence à dessiner une ville.

La volonté d'avoir des opérations architecturales maîtrisées par la

ville a permis de dynamiser la ville en terme d'architecture.

La métropole gagne 10 000 habitants par an. Rennes métropole c'est une ville où l'on compte 170 000 résidences principales dont 75% datent d'après 1948. Seulement 6 ou 7 % des résidences ont un élément d'inconfort contre une moyenne de 15% dans les autres régions. Ce parc connaît peu de vacance et celle-ci a même baissé de 20% en deux ans. La politique de l'ANAH et la politique de l'Etat se croisent aujourd'hui dans le volet logement de la cohésion social qui consiste à dire qu'il faut mobiliser le parc privé pour créer du logement social à loyer maîtrisé.

Le développement de Rennes s'oriente vers la nécessité de produire de l'habitat pour faire face à la demande et de développer plus de pôles de vie.

Le coût du logement, additionné au coût des énergies, crée une croissance exponentielle en terme de coûts des énergies et le risque que Rennes, d'ici quinze ans, soit moins accessible.

INTERVENANTS

- Alain MAUGARD, Président du CSTB
- Jean-Louis BERTHET, direction générale des services techniques Mairie de Rennes
- Lionel BRAS Délégué de l'ANAH Ille et Vilaine
- Jean-Yves CHAPUIS, vice président de Rennes Métropole
- Olivier JEAN, Président du Conseil Régional de l'Ordre des Architectes de la Région Bretagne

“Nancy, une métropole en mouvement”

Nancy travaille en stratégie prospective avec l'ensemble des acteurs concernés sur un aménagement de territoire qui intègre, selon les projets : la ville, la communauté urbaine et les territoires proches situés dans le sillon lorrain : Thionville, Metz, Nancy, Epinal et au-delà, Luxembourg et le quatropole.

Le développement mis en place répond aux **besoins économiques et urbains** : mutations de grandes friches industrielles ou militaires, reconquête de la ville sur elle-même avec, en particulier, l'aménagement de la place Stanislas, patrimoine mondial de l'UNESCO.

Avec un secteur sauvegardé de 150 hectares, la dynamique nancéenne allie modernité et respect de son patrimoine : préservation de l'espace public, plan de transports, accueil de pôles de compétence spécifique, développement des centres de loisirs, qualité de l'habitat afin de rendre la métropole toujours plus attractive.

L'aménagement d'un territoire étendu au sillon lorrain concerne, aujourd'hui, près d'un million d'habitants.

Cette démarche implique différentes échelles de partenariats à entretenir et/ou à créer :

- **le réseau des villes** de Lunéville, Toul et Pont à Mouson
- **l'espace de vie** partagé, au quotidien, par 460 communes au travers du Schéma de COhérence Territoriale - SCOT -

Le grand Nancy, au cœur du dispositif, initie une profonde mutation urbaine : **la transformation du quartier Gare**, qui, au delà de l'arrivée du TGV Est, le 10 juin 2007, devient un véritable pôle service

- **le quartier Rives de Meurthe**, à 400 m de la place Stanislas, constitue, sur 300 hectares, un des plus grands secteurs de rénovation urbaine au niveau national

- **le projet ARTEM**, groupement des grandes écoles* sur 68 000m², représente le plus grand chantier universitaire des 5 prochaines années

- **le grand projet de rénovation urbaine** soutenu par l'ANRU sur 7 sites d'intervention coordonnés, dont le célèbre site du Haut du Lièvre.

Un respect de l'environnement avec la réintroduction de l'eau dans la ville et le projet NATURA 2000 du plateau Malzéville.

INTERVENANTS

- André ROSSINOT, Ancien Ministre, Maire de Nancy, Président de la Communauté Urbaine du Grand Nancy
 - Jean-Pierre BUREAUX, Directeur des études d'urbanisme et d'aménagement PDG d'URBAM Conseil
 - François PELISSIER, Adjoint au Maire de Nancy, délégation Grands projets urbains, Vice-Président de la Communauté Urbaine du Grand Nancy,
 - Gérard RONGEOT, Directeur Général de l'Agence de Développement et d'Urbanisme de l'Aire Urbaine Nancéienne (ADUAN)
- *Ecole des Mines - Ecole de Commerce - Ecole Nationale des Arts.